

FICHE DE POSTE
Chargé.e de mission concertation (F/H)

Postuler avant le 16 février 2022

La Ville de Mantes-la-Jolie s'est inscrite dans une stratégie ambitieuse d'aménagement qui lui permet aujourd'hui de conduire son deuxième plan de Renouvellement Urbain d'Intérêt National pour le quartier prioritaire du Val Fourré, elle bénéficie du plan Action Cœur de Ville pour l'attractivité et la transformation de son Centre-Ville et verra bientôt l'arrivée de la ligne E du RER.

[Postuler en ligne : https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/la-ville-recrute/charge-de-mission-concertation-f-h-704](https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/la-ville-recrute/charge-de-mission-concertation-f-h-704)

I. Missions principales du poste :

Au sein de la Direction Générale Adjointe à l'Aménagement du Territoire et sous la responsabilité du Directeur du Développement et des Grands Projets, le chargé de mission concertation assurera la valorisation des projets urbains sur l'ensemble de la Ville.

Il définit la stratégie de concertation et la participation habitante avec l'ensemble des équipes projets.

Enfin, il la déploie et l'anime au quotidien pour assurer la compréhension et l'appropriation du projet par toutes les parties prenantes.

II. Activités principales :

Sous l'autorité du chef de projet Aménagement, vos missions sont les suivantes :

- Définir, en équipe, la stratégie de concertation, communication et participation des différents projets urbains en tenant compte de la composition partenariale de chaque projet.
- Créer les outils et assurer la mise en œuvre de la Communication/concertation/participation des projets urbains (Ateliers, réunions, évènements participatifs, questionnaire, digitale...).
- Organiser et animer des rencontres avec les parties prenantes, (Région, département, Communauté urbaine, CCI, CMA, bailleurs, transporteurs...).
- Contribuer à la valorisation des projets urbains et représenter la ville lors de journées de rencontre (dans les grands salons et forums : Forum des projets urbains, présence aux instances nationales NPNRU – ACV, salons habitats...).
- Créer des outils de suivi de reporting auprès de l'ensemble des partenaires.

III. Conditions de travail :

Grande disponibilité: réunions occasionnelles en soirée et week-end,

Déplacements dans le cadre des activités,

Le permis B est exigé.

Poste ouvert au télétravail.

IV. Profil du candidat :

Titulaire d'une Maîtrise ou d'un Master en démarche participative, concertation, urbanisme.

V. Savoirs :

Une expérience en montage et coordination d'événement impliquant de multiples partenaires

VI. Savoir-faire :

Aptitude à la conduite de réunion et au travail en équipe,

Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, PowerPoint, et des outils cartographiques.

VII. Savoir-être :

Créatif, innovant et esprit d'écoute

Disponibilité

Rigueur, organisation

Capacité d'adaptation, flexibilité

Aisance relationnelle capacité d'animer, de fédérer et de mobiliser les partenaires

Autonomie, sens de l'initiative et force de proposition

Qualités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse

&nbs

VIII. Statut :

Fonctionnaire catégorie A de la filière administrative, animation ou technique.

Poste ouvert aux non titulaires en CDD.

IX. Conditions de rémunération :

Statutaire, régime indemnitaire (fonctionnaire)

CNAS / COS / Restaurant d'entreprise.